

DÉCLARATION PRÉALABLE AU CDEN du 02/07/2025 PAR LA FNEC FP FO 72

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Nous nous réunissons au lendemain du CSA de report pour la préparation de la carte scolaire pour la rentrée 2025. Nous sommes toujours dans un contexte de budget austéritaire puisque se prépare un budget 2026 avec au minimum 40 milliards d'euros de coupes supplémentaires...et déjà des crédits du budget 2025 gelés (95 millions d'euros enlevés à l'enseignement scolaire et 493.3 millions à la recherche et l'enseignement supérieur...)

Concernant le ministère de l'Education Nationale, Mme Elisabeth Borne a poursuivi cette logique de réduction des dépenses publiques engagées par les derniers gouvernements successifs en supprimant 470 postes , ce qui fait que 34 emplois sont supprimés dans notre académie dont 5 dans notre seul département de la Sarthe.

Dans un contexte où l'Ecole publique manque de tout, la loi de finances 2025 portée par le gouvernement Bayrou, franchit une nouvelle étape dans l'attaque contre les agents publics: plus il y aura de fonctionnaires malades, plus l'Etat réalisera des économies. La FNEC-FP FO 72 réaffirme avec force son opposition à cette mesure injuste qui conduira des agents malades à venir travailler pour subvenir à leurs besoins financiers. Elle revendique l'abandon de toute journée de carence, avec une indemnisation à 100% dès le premier jour de congé maladie.

Vos priorités Mme la Directrice académique sont clairement définies. Avec un cadre contraint, nous avons noté vos inflexions et changements pour tenir compte de nos remarques.

Cependant pour la FNEC FP FO nous rappelons que nous doutons que vous puissiez atteindre vos objectifs avec ce retrait de 5 emplois , notamment concernant l'abondement de la brigade de remplaçants (qui sert trop souvent de variable d'ajustement à la baisse pour rendre possible d'autres mesures). Ce taux d'emploi des remplaçants parmi l'emploi de tous les enseignants en Sarthe reste bien en dessous de la moyenne académique, dont nous cessons CDEN après CDEN d'en demander une forte augmentation. Le nombre d'emplois de remplaçants créés ne devrait pas servir de variable d'ajustement pour ouvrir ou ne pas fermer à tel endroit.

Ainsi l'éducation prioritaire, les classes rurales à multiples niveaux parmi tant d'autres dispositifs devraient avoir une attention toute particulière de portée.

Concernant la carte scolaire pour la rentrée 2025, il semble que vous envisagiez dorénavant

34 fermetures de postes classe et 16 ouvertures.

Vu les conséquences des non-remplacements (encore 25 à 30 classes non remplacées par jour en période 5), des conditions inacceptables de scolarisation de beaucoup d'élèves en situation de handicap, non seulement aucune fermeture ne devrait être envisagée, mais ce sont des dizaines de classes et de postes qu'il faudrait ouvrir pour rétablir des conditions convenables d'instruction dans les écoles.

La FNEC-FP- FO-72 estime à au moins 300 les besoins en postes pour notre département (effectifs décents dans les classes, remplacement des absences non-remplacées, RASED complets pour un bassin de 800 élèves maximum, postes d'enseignants référents, postes d'enseignants spécialisés, médecins scolaires, infirmières scolaires...)

La rentrée scolaire s'annonce encore une fois difficile en Sarthe .Le service public d'Education subit de plein fouet les coupes budgétaires.Le gouvernement cherche encore à faire des économies sur le budget 2025. La baisse drastique de la liste complémentaire des candidats au CRPE au plan national et dans notre département, le gel des recrutements des services civiques, le non renouvellement des contractuels en septembre sont des mauvais signaux.

D'autre part , Mme la Ministre Elisabeth Borne poursuit l'acte 2 de l'école inclusive en renforçant les PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité). Un PAS arrive en Sarthe avec une première mise en place au collège de Bouloire. Notre fédération estime que les pôles d'appui à la scolarité constituent une vraie menace pour ce qui reste de l'enseignement spécialisé: quid du respect des notifications de la MDPH? La FNEC FP FO craint une accélération de l'accompagnement mutualisé auprès des élèves en situation de handicap. Quid des moyens AESH pour ces élèves?

Cette structure, qui remplace les PIAL, a engendré le chaos, la colère et l'indignation auprès des collègues là où ils ont été expérimentés (Aisne, Côte d'Or, Eure-et-Loir et Var). L'objectif est de faire sortir un maximum d'élèves du champ du handicap et donc de diminuer le nombre d'élèves notifiés par la MDPH. C'est faire des économies sur le dos des plus fragiles !

Quant aux 2000 postes d'AESH créés, chacun sait qu'ils ne trouveront pas preneurs pour beaucoup tant que le gouvernement n'accordera pas un vrai salaire et un statut.

Enfin, force est de constater que cette dernière semaine d'école est plus que chaotique. Les effets du réchauffement climatique sont une évidence et il faut avouer que les écoles ne sont pas prêtes à y faire face.Le bâti scolaire est à revoir et il faudrait y consacrer des milliards.Reconnaissons que ce n'est pas la priorité du moment , le gouvernement actuel préférant investir dans la course à l'armement.

Alors que dans quelques mois la convention citoyenne sur les temps de l'enfant rendra ses

conclusions, il faudra garder en mémoire cet épisode caniculaire et ne pas céder aux dogmes libéraux , selon lesquels les enseignants ne travaillent pas assez ou qu'il faut réduire les vacances d'été.

La FNEC FP FO rappelle ses revendications :

- **L'annulation de TOUTES les suppressions de postes et la création de postes statutaires à hauteur des besoins**
- **La défense de l'enseignement spécialisé et adapté, le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.**
- **Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, des recrutements d'AESH et de moyens humains à hauteur des besoins.**
- **L'abandon de l'acte 2 de l'Ecole inclusive**
- **L'abandon du PACTE et de réelles augmentations de salaire pour tous les personnels : 10 % tout de suite et l'ouverture de négociations pour infléchir la baisse de pouvoir d'achat de 31,5 % des fonctionnaires depuis 2000**